

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 34 (1905)
Heft: 6

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIES

I

Le choix d'une profession, directions données aux parents et aux autorités scolaires et tutélaires, opuscule de 16 pages, chez *Buchler et Cie*, à Berne.

Le choix d'une profession pour ceux qui vont quitter les écoles cause bien des soucis à beaucoup de pères de famille et de jeunes gens. L'opuscule que nous signalons est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse; elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques.

Cet opuscule ne coûtant que 30 cent. et, à partir de 10 exemplaires, 15 cent. pièce, nous espérons que les autorités scolaires l'achèteront en grand nombre pour en pouvoir distribuer un exemplaire à chaque garçon quittant l'école au printemps.

II

Montaigne et l'Education du Jugement, par *G. Compayré*, chez *Paul Delaplane*, Paris, prix : 90 cent.

Montaigne, dit l'auteur de cet opuscule, n'a pas approfondi le problème de l'éducation, mais il était pénétré de son importance et il y revient sans cesse dans maint chapitre des « Essais ». En ce qui concerne l'éducation, il a fait montre d'une gravité dont il n'était pas coutumier. Il a fondé une école pédagogique à laquelle se rattachent les solitaires de Port-Royal, le doux Fénelon, Locke et même le révolutionnaire Rousseau, l'école du bon sens, qui subordonne l'instruction à l'éducation. C'est surtout par le moyen de nombreuses citations que M. Compayré essaye de reproduire les traits de la physionomie morale de Montaigne, et de définir ses vues sur l'éducation.

III

Revue de Fribourg. — Sommaire du n° 2, février 1905. — *Ferdinand Brunetière* : L'œuvre de la pléiade. — *H.-F. Amiel* : Une nuit sur la grève. — *Etienne Eggis* : Le doute amer. — *M.-D. Gillet* : Le dilettantisme. — *A. Feugère* : Laménais et Napoléon. — *Pierre Clerget* : Chronique. — Le rôle international de la Suisse. — A travers les revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.

IV

Lese- und Übungsbuch für die Mittelstufe des französischen Unterrichtes, Ausgabe B, von *Andreas Baumgartner*, Prof. an der Kantonschule, Zürich; Geb. fr. 1,90. Verlag : *Institut Orell Füssli*, Zurich.

Ce petit ouvrage renferme comme lectures tout un choix de récits intéressants et d'aimables poésies, ainsi qu'une série de charmantes descriptions se rapportant aux principaux animaux domestiques. Une foule d'exercices de conversation et de vocabulaire se rattachent à ces textes de lecture. Nous y trouvons, en second lieu, un certain

nombre de leçons modèles pour l'enseignement intuitif, une attrayante comédie et cinquante sujets pour exercices de conversation, de rédaction et d'orthographe. Un appendice grammatical court et substantiel, avec exercices de composition et de traduction, termine et complète l'ouvrage.

Ce manuel se recommande à tous ceux qui désirent avancer rapidement dans l'étude de la langue française et s'instruire de la façon la plus agréable.

M. B.

V

Kleiner französische Laut- und Leseschule, mit phonetischen Erläuterungen von J. Hug, Professor an der Kantonschule in Zug. Verlag : *Institut Orell Füssli*. Fr. 1,50.

L'acquisition d'une prononciation correcte est une chose capitale dans l'étude d'une langue étrangère. La plupart des grammaires ne nous fournissent, à ce sujet, que des directions générales et toujours insuffisantes. Aussi, le modeste ouvrage qui vient de paraître est-il appelé à combler une lacune pour ce qui concerne la langue française.

Il comprend trois parties; dans la première, l'auteur s'attache à faire connaître la prononciation à donner aux sons séparés et les moyens de l'obtenir. Les directions occupent la page de gauche et les applications celles de droite. Le tout est présenté avec ordre et clarté. Dans la seconde partie, les sons sont envisagés dans les mots, et dans la troisième partie, dans la phrase elle-même. L'usage de ce manuel simplifiera la tâche du maître et assurera, à tous ceux qui s'en serviront, l'acquisition d'une prononciation pure et nette.

M. B.

Chronique scolaire

Fribourg. — En date du 7 février écoulé, le Conseil d'Etat a porté un arrêté modifiant la délimitation territoriale des cercles scolaires de la Singine. Dans ce district, un grand nombre d'habitations sont moins éloignées de l'école d'une localité voisine que du centre scolaire de la commune dont elles relèvent. Les enfants fréquentent l'école la plus rapprochée. Il en résultait entre certaines communes des rapports qu'il était nécessaire de régler une fois pour toutes.

Treize cercles scolaires ont été ainsi reconstitués. Les communes participent aux traitements du corps enseignant et aux frais ordinaires des classes, en versant une indemnité annuelle calculée à raison de 12 fr. pour chaque enfant qui fréquente l'école du cercle scolaire voisin. Les communes sont tenues aussi de participer aux frais de construction ou de reconstruction des maisons d'école, ainsi qu'à la constitution des fonds scolaires, en proportion de la valeur des immeubles bâtis et non bâtis des territoires incorporés aux cercles voisins.

Neuchâtel. — La Direction du *Séminaire de français moderne pour étrangers*, à l'Académie de Neuchâtel (Suisse), organise chaque année deux cours de vacances de français, qui